



ENGAGEMENT DU PERSONNEL AUXILIAIRE TEMPORAIRE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES 2026

OFFRE

Aides aux concierges des établissements scolaires (nettoyages, déménagements de mobilier scolaire). **Travail nécessitant une bonne forme physique, ne pas souffrir de vertige, ne pas être allergique aux produits de nettoyage**

TARIFS

Collégien(ne) de moins de 16 ans	Frs. 15.- / heure + 10.64 % taux vacances
Collégien(ne) de moins de 17 ans	Frs. 16.- / heure + 10.64 % taux vacances
Collégien(ne) de moins de 18 ans	Frs. 17.- / heure + 10.64 % taux vacances
Collégien(ne) dès 18 ans	Frs. 18.- / heure + 10.64 % taux vacances

PERIODES DE TRAVAIL

- **Vacances de Pâques : inscriptions ouvertes du 12 janvier au 20 février 2026**
- **Vacances d'été : inscriptions ouvertes du 1^{er} mars 30 avril 2026**
- **Vacances d'automne : inscriptions ouvertes du 1^{er} au 31 août 2026**

CONDITIONS

- **Age minimum : 15 ans révolus - Age limite : 25 ans.**
- Respecter les horaires selon les attributions.
- S'équiper d'habits et de chaussures adaptées.
- Aucune avance de salaire ne sera autorisée.

INSCRIPTIONS

- Passez au Service des bâtiments, avenue des Sports 14, 3^{ème} étage
- 024/423 63 00 – batiments@yverdon-les-bains.ch